

## **Les fonds versés par la Suisse pourraient bénéficier à l'armée israélienne**

Article de presse paru dans le journal *Le Courrier* – 19 Novembre 2003

Propos recueillis par Sandra Dzaack.

Selon le journaliste israélien Shraga Elam, l'Etat hébreu pourrait décider d'utiliser l'argent versé par les banques suisses pour financer l'agression militaire israélienne.

Journaliste israélien vivant à Zurich, **Shraga Elam** porte un regard critique sur son pays qui, selon lui, n'a rien d'une démocratie. Il s'exprimera ce soir, à Genève, dans le cadre d'une conférence sur les relations économiques entre la Suisse et Israël[1]. Entretien.

### **Le Courrier: Selon vous, une partie des sommes versées dans le cadre de l'accord sur l'affaire des fonds en déshérence pourrait être employée pour financer l'armée israélienne. Qu'est-ce qui vous fait penser que ce risque existe?**

– Shraga Elam: Tout d'abord, il y a un déséquilibre entre le montant effectif des comptes en déshérence, qui, d'après des experts israéliens, devait se monter à environ 50 millions de francs suisses, et la somme de 1,25 milliard de dollars qui a été convenue dans le cadre de l'Accord global. Une grande partie des fonds ne sera donc distribuée ni aux victimes ni à leurs héritiers, et pourrait, de manière directe ou non, soutenir l'agression militaire israélienne. Ensuite, parce que je me fonde sur des expériences du passé.

### **Lesquelles?**

– Après la Seconde Guerre mondiale, les fonds versés par les alliés dans le cadre des Accords de Washington et de Paris devaient servir à l'accueil des réfugiés en Israël. Or, selon de nombreux témoignages, les gens qui arrivaient étaient très mal reçus. Il est donc peu probable que ces sommes aient été utilisées pour cela. A ce titre, l'exemple de la Suisse est intéressant. La Confédération avait convenu de verser 50 millions de francs à Israël, mais elle a fait traîner les choses et a fini, en 1948, par ne verser que 20 millions. Cette année-là, Israël était en guerre, on peut donc douter que cette somme ait été allouée à l'accueil des réfugiés. J'ai fait des recherches, mais je n'ai rien trouvé qui prouve que l'armée en a bénéficié, même si c'est très probable.

Par ailleurs, il ne fait aucun doute que les fonds versés par l'Allemagne en 1953 à Israël au nom des victimes juives de la Seconde Guerre mondiale ont permis le développement de l'industrie et de l'armée israélienne et ainsi rendu possible l'agression israélienne de 1967.

### **La situation actuelle est-elle réellement comparable?**

– Oui, le processus est le même. Comme de nombreux Israéliens et Palestiniens qui ont un regard critique sur la situation, je pense que l'éventualité de voir ces fonds alloués à l'armée est renforcée par l'utilisation du souvenir de l'Holocauste pour justifier l'agression israélienne. En prenant l'argument de la persécution dont les juifs ont toujours fait l'objet pour justifier l'existence et le soutien à une armée forte, je pense que l'on ne fait que s'éloigner de la paix pour s'enfermer dans une logique de haine. Je crains donc qu'une partie de l'argent versé par les banques suisses soit détournée de son usage initial, alors qu'elle pourrait être employée à bon escient pour financer des projets de paix. En outre, il faudrait qu'une certaine somme de cet argent revienne aux Palestiniens, qui seraient ainsi reconnus comme les victimes indirectes du nazisme.

### **A ce propos, pensez-vous que l'Accord de Genève puisse être un catalyseur pour rapprocher les deux peuples?**

– Personnellement je ne le pense pas, car cette initiative table sur l'existence de deux Etats distincts. Or cela ne me paraît pas réaliste, car le pays est trop petit. Je pense que les juifs et les Palestiniens sont condamnés à vivre et à mourir ensemble. Nous sommes comme des frères siamois qui ne pourraient pas survivre à une séparation. Une solution qui implique l'existence de deux Etats pose de nombreux problèmes: dans le meilleur des cas, elle offrira 22% du territoire aux Palestiniens et pas de solution pour les colons. Je crois d'ailleurs qu'aucun gouvernement ne serait capable d'imposer à l'armée de procéder à l'évacuation des

territoires occupés depuis 1967. La plupart des officiers de l'armée israélienne sont issus de ces régions.

**La création d'un Etat unique est également très problématique.**

– C'est la situation qui existe aujourd'hui. La question est de savoir si l'Etat hébreu va continuer à pratiquer l'apartheid ou s'il peut devenir une démocratie. Amy Ayalon, un ancien militaire reconverti en politique, a déclaré un jour qu'il y avait une contradiction entre le fait, pour Israël, d'être à la fois un Etat juif et une démocratie. Car, par définition, si Israël est un Etat juif, il condamne ses ressortissants non juifs – 30% de sa population – à être des citoyens de deuxième classe. Au début des années nonante, Azmi Bishara, l'un de mes amis aujourd'hui membre du Parlement palestinien, a déclaré qu'Israël devait cesser d'être l'Etat des juifs pour devenir celui de ses citoyens. Il était lui-même citoyen israélien, mais, en tant qu'Arabe, il ne se reconnaissait pas dans le drapeau, qui n'évoque que l'identité juive. Il y a donc des problèmes de base qui empêchent l'instauration d'une démocratie. Aussi longtemps qu'ils existeront, la paix n'aura aucune chance.

*Tiré du site internet [www.lecourrier.ch](http://www.lecourrier.ch)*